

Soins en urgence



Un patient a besoin de soins en urgence, sans nécessité de l'adresser à un service des urgences et vous n'avez pas de médecins généralistes à proximité disponibles rapidement, pensez au SAS :

C'est un service accessible à tous, à toute heure et en tout lieu, qui doit permettre d'apporter une réponse pour les demandes de soins urgents mais aussi les demandes de soins non programmés dans les 48h en cas d'indisponibilité du médecin traitant.

Les 5 départements des Hauts-de-France sont couverts par le SAS.

En pratique, il convient de composer le **15** ou, s'il existe, le numéro dédié aux soins non programmés dans son département (**Nord : 03 20 33 20 33/ Pas-de-Calais : 03 21 71 33 33**).

Déclarer une situation ou un évènement à conséquences sanitaires et médico-sociales, une maladie à déclaration obligatoire :

Contactez sans délai le PFR (Point Focal Régional) de l'ARS

Joignable 24h/7j au **03 62 72 77 77** et à l'adresse mail ars-hdf-signal@ars.sante.fr

Besoin d'outils de traduction pour des patients allophones ?

Au-delà des applications de traduction proposant une option « vocale » et disponibles sur les smartphones/tablettes, il existe le site <https://www.tralelho.fr/> développé par le CHU de Rennes :

- **19 thématiques** allant de l'identité au bilan en passant par les spécialités (pédiatrie, traumatologie, neurologie...)
- **400 phrases traduites** dans plus de **100 langues** par des locuteurs natifs
- **Des fiches imprimables**

Les sites utiles

- Pour vérifier si un médicament contient une molécule dopante, le moteur de recherche de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) peut être consulté : <https://medicaments.afl.fr/>
- Pour être informé des risques épidémiologiques, consulter et commander vos documents thématiques de prévention : <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- Pour des informations relatives à des sujets de santé publique tels que les punaises de lit, les vagues de chaleur, le site de l'ARS Hauts de France : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/>
- Le site de l'ANSM pour consulter la disponibilité de produits de santé : <https://ansm.sante.fr>
- La Foire aux questions Jeux olympiques et paralympiques du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités : <https://sante.gouv.fr/>

Savoir à tout moment quelle pharmacie est de garde sur votre secteur ?

- Appeler le **32 37**, numéro national, ou consulter le site <https://www.3237.fr/>
- Pour le Nord et le Pas-de-Calais : <https://www.servigardes.fr/>
- Pour l'Aisne, l'Oise et la Somme : <https://www.resogardes.com/>



LES CHIFFRES CLES des JO en Hauts de France :



1 lieu de compétition : le Decathlon Arena - Stade Pierre Mauroy

2 disciplines olympiques : le basketball (phases qualificatives) et le handball (phases finales)

52 matchs et **512** athlètes

15 jours de compétition du 27 juillet au 11 août 2024

4 sites d'entraînement officiels : les salles Pierre Mazeaud et Maurice Herzog à Marcq en Baroeul, le Palais des Sports Saint Sauveur à Lille et la salle du Palacium à Villeneuve d'Ascq.

1,2 millions de billets spectateurs mis en vente

Vos informations/contacts utiles :